



L'importance du sujet qui a donne lieu à l'arrest de partage. Intervenu
 sur le Jugement du proces de la Dame, Prioresse du Monastere de S.
 andre de Ramières, Contre le sieur avocat général de S. A. ma
 oblige de mettre sur le papier les principales considérations sur lesquelles
 j'ai fondé l'opinion que j'ai portée pour le soutien du droit de
 l'inspiration de nomination appartenant à S. A. En ma faveur résoudre
 de les lui enoyer, estimant qu'il estoit nécessaire quelle & M. le plus
 de son conseil eussent connoissance particulière de cest affaire
 avancé que lad. dame se pourroit pardemps révolte pour faire valoir
 led partage, affin qu'au plus de loisir on pût rechercher de plus
 particulières Instructions si l'est besoing parmi les papiers qui sont
 dans les archives de S. A. en Hollande, Je les soumets à Vostre censure
 puis que Je say que comme vous avez un très excellent Jugement
 pour connoître le Juger sincèrement de ce qui est contenu en ces
 mémoires, Vous avez aussi asses de bonté pour excuser les défauts
 que vous y rencontrerez, Je republai à tres grande grâce, si vous
 plairist me continuer l'honneur de Vostre bienveillance & me croire

Monsieur

Dordange ce
18. aout 1639

Votre très humble & très obéissant serviteur
 & Dr montmira

Hug. 37.

A Monsieur



Monsieur de Zulichen—
Comte de S. A.



Ms. Larmée. Le 3. Oct. 1708